L'EMPLOI DU TEMPS

Août 2010

Programme Conciliation études-travail Sherbrooke >>>>>>>>>>>

Édition spéciale

« Retour en classe et poursuite des études »

Bonjour à tous,

Voici une édition spéciale du bulletin de votre *Programme Conciliation études-travail de Sherbrooke*.

Pourquoi s'intéresser de façon particulière à la poursuite des études durant la période estivale?

Près de 60 % des jeunes qui abandonnent l'école secondaire sans l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification prennent leur décision durant la période estivale[1]. Le travail figure parmi les raisons importantes de départ chez les jeunes.

« Les employeurs peuvent aider un ou des jeunes à réussir à l'école par l'intérêt qu'il leur manifeste, et ce, afin de s'assurer du retour aux études du plus grand nombre de jeunes. »

Rubrique EMPLOYEUR

Comme employeur, vous pouvez contribuer à favoriser la poursuite des études en soutenant vos étudiants-employés. Voici quelques exemples de gestes qui peuvent être posés auprès des jeunes pour faire une différence dans leur choix de retourner en classe et de poursuivre leurs études :

- vous informer pour savoir s'ils poursuivent leurs études;
- vous informer de la date de l'accueil de leur établissement scolaire;
- rembourser une partie des frais de scolarité lorsqu'un élève-employé poursuit ses études,
- organiser une fête pour marquer la fin du travail d'été et le retour aux études;
- offrir une bourse lorsqu'un élève-employé reçoit son diplôme ou une qualification.

Comme employeur j'engage et je m'engage parce que la réussite des jeunes est la réussite de toute notre région…

Rubrique ÉTUDIANT

Avant d'arrêter vos études, pensez-y! Un rapport de Statistique Canada a démontré que le fait de faire une pause pendant son parcours aux études a une influence sur le salaire[2].

Canadien âgé de 22 à 24 ans qui possède un diplôme universitaire	
	Salaire
Décrocheur au secondaire	**450 $** par semaine
Pause d'au moins 4 mois après le secondaire	**540 $** par semaine
Études en continu sans pause	**625 $** par semaine

- **Au Canada, 1 jeune sur 3** fait une **pause** d'au moins 120 jours avant son entrée au collège ou à l'université.
- Au **Québec**, les jeunes sont les **plus persévérants**, car ils sont **2 fois moins** nombreux à faire une pause pendant leur parcours aux études.
- Les étudiants qui ont fait une pause pendant leur parcours aux études ont eu le temps d'acquérir un peu plus d'expérience de travail et sont de meilleurs candidats en début de carrière pour trouver un emploi. Par contre, avec les années, les études démontrent que c'est le **diplôme obtenu** qui est le facteur le plus **déterminant pour le salaire**, et non l'expérience.[3]

Une conscience de plus en plus « COLLECTIVE »

Au cours de l'année 2009-2010, ce sont 51 nouveaux employeurs qui ont adhéré au Programme Conciliation études-travail pour un total de 207 milieux de travail certifiés conciliants.

Visitez www.jechoisismonemployeur.com pour parcourir la liste des milieux de travail conciliants.

[1]Source : Campagne estivale « Faut s'en parler », CSRS, 2010.
[2]http://www.statcan.qc.ca/pub/81-004-x/2007005/article/10501-fra.htm
[3]Chaire de recherche du Canada sur la motivation et la réussite scolaires, 2003.